

000 330 4 5

Envoyé en préfecture le 24/12/2018
Reçu en préfecture le 24/12/2018
Affiché le **24 DEC 2018**
ID : 029-212902936-20181218-DE18129-DE



MAIRIE DE TREGUNC

CREDITS 2019 AUX ECOLES PUBLIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le dix-huit décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique sous la présidence de

Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents : MM. BELLEC Olivier – SCAER JANNEZ Régine - SELLIN Yannick – Valérie VOISIN - TANGUY Michel – RIVIERE Marie-Pierre - DEROVOUT Dominique - FLOCH ROUDAUT Rachel – LAURENT Luc – DOUX BETHUIS Sonia - ROBIN Yves – GALBRUN Karine – NIMIS Philippe – VERGOS Sylvie - LE MAREC Vincent – BORDENAVE Bruno – JOULAIN Anita - DADEN Paul – JAFFREZIC Christiane – Jean-Paul NVEZ - SALAUN Fanny – GUYON Yoann – HEMON Morgane - DENIEL Baptiste – Brigitte BANDZWOLEK - SINKUIN DANIELOU Gisèle – LE GUILLOU Marthe – JAFFREZIC Marcelle.

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom :
- Stéphanie ALITURKI à Brigitte BANDZWOLEK

Date de convocation : 11 décembre 2018
Bruno BORDENAVE est nommé secrétaire de séance

Madame FLOCH ROUDAUT indique que les crédits aux écoles sont composés de crédits versés sous forme de subventions.

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 29

Ils sont composés d'une part :

- De crédits pédagogiques aux écoles primaires ;
- De crédits relatifs aux fêtes de fin d'année (cadeau individuel par enfant, cadeau collectif pour les maternelles et un spectacle de fin d'année) ;

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois

D'autre part, des crédits pour le transport, les fournitures (fonctionnement) et le gros matériel (investissement) à destination des écoles publiques sont également inscrits au budget communal.

L'aide versée depuis plusieurs années aux collèges a été supprimée en 2017, étant donné que leur gestion incombe au département. La commune verse, en contrepartie, une aide supplémentaire au CCAS afin d'aider les familles à financer les sorties et voyages scolaires.

Envoyé en préfecture le 24/12/2018

Reçu en préfecture le 24/12/2018

Affiché le **24 DEC. 2018**

ID : 029-212902936-20181218-DE18129-DE

1) Subventions pédagogiques

Propositions par établissement - Ecoles primaires de Trégunc

Ecole	Nombre	Montant par élève de primaire	Total	TOTAL ECOLE	Pour info, dotation 2018
Marc Bourhis	231	17,50 €	4 042,50 €	4 427,50 €	4 436,25 €
Marc Bourhis (extérieurs)	44	8,75 €	385,00 €		
René Daniel	91	17,50 €	1 592,50 €	1 776,25 €	1 837,50 €
René Daniel (extérieurs)	21	8,75 €	183,75 €		

Aide aux projets pédagogiques des collégiens Trégunois

Versement au C.C.A.S	2 000,00 €
----------------------	------------

2) Crédits de fonctionnement et de gros matériel

	Crédits 2018	Crédits 2019	Variation
Fournitures	50,00 €	50,00 €	0%
Gros matériel	15,00 €	15,00 €	0%

Augmentation des crédits en fournitures et diminution en crédits d'investissement en 2016

	Nbre	Fournitures	Gros matériel	TOTAL
Groupe scolaire Marc Bourhis	275	13 750,00 €	4 125,00 €	17 875,00 €
Ecole René Daniel	112	5 600,00 €	1 680,00 €	7 280,00 €
		19 350,00 €	5 805,00 €	

Articles 606700 : fournitures scolaires + 2168 : achats de livres

Articles 218321/218322/218402

Depuis 2002, les élèves scolarisés dans des écoles primaires ou établissements spécialisés spécifiques du Département du fait d'un handicap physique peuvent bénéficier d'un crédit de 500 € (situations examinées au cas par cas par la commission).

Envoyé en préfecture le 24/12/2018

Reçu en préfecture le 24/12/2018

Affiché le **24 DEC. 2018**

ID : 029-212902936-20181218-DE18129-DE

3) Crédits de transport

	Crédit 2018 par classe	Crédit 2019 par classe	Variation
Ecoles du bourg	180,00 €	180,00 €	0
GS René Daniel	286,00 €	286,00 €	0

	Nombre	Montant par classe	Total
Groupe scolaire Marc Bourhis	12	180,00 €	2 160,00 €
Ecole René Daniel	5	286,00 €	1 430,00 €

4) Crédits de Noël aux écoles

	Crédit 2018	Crédit 2019
Elèves de maternelle	6	6
Elèves de CP	7,5	7,5
Cadeau collectif	5 € par élève de maternelle	5 € par élève de maternelle

Crédits de Noël

	Nombre	Montant par élève	Total	Total école
Marc Bourhis maternelle	92	6,00 €	552,00 €	844,50 €
Marc Bourhis CP	39	7,50 €	292,50 €	
René Daniel maternelle	33	6,00 €	198,00 €	325,50 €
René Daniel CP	17	7,50 €	127,50 €	

Cadeau collectif

	Nombre	Montant par élève	Total
Groupe scolaire Marc Bourhis	92	5,00 €	460,00 €
Ecole René Daniel	33	5,00 €	165,00 €

Total crédits de Noël

	Total
Groupe scolaire Marc Bourhis	1 304,50 €
Ecole René Daniel	490,50 €

5) Spectacle de Noël

Enveloppe globale d'un montant de 4 000,00 € répartis par école au prorata du nombre d'élèves: 624 enfants scolarisés sur la commune
 $4000 \text{ €} / 624 = 6,40 \text{ €}$

	Nombre	Montant par élève	Total	
Groupe scolaire Marc Bourhis	275	6,40 €	1 760,00 €	2 476,80 €
Ecole René Daniel	112	6,40 €	716,80 €	

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Envoyé en préfecture le 24/12/2018

Reçu en préfecture le 24/12/2018

Affiché le 24 DEC. 2018

ID : 029-212902936-20181218-DE18129-DE

Considérant l'avis favorable de la commission sport, éducation, culture, associations, jeunesse et solidarité lors de sa réunion du 23 novembre 2018 ;

Considérant l'avis favorable à l'unanimité de la commission des finances, du développement économique et du personnel lors de sa réunion du 4 décembre 2018 ;

Ayant entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le montant des crédits alloués aux écoles publiques de la commune en 2019.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

A Trégunc, le 20 décembre 2018

LE MAIRE

Olivier BELLEC

